

majoritairement, partie de la commune de Saint Pardoux Morterolles mais se trouvant sur les communes de St Martin Château, Royère de Vassivière ou St Pierre Bellevue . Certes ce positionnement favorise l'acceptabilité des administrés de la commune de St Pardoux Morterolles en rejetant les pollutions visuelles et sonores ainsi que la dépréciation inévitable des biens immobiliers sur les habitants de communes voisines . Depuis le lancement de ce projet par l'ancienne municipalité le ton de la communication a toujours été « gros rapports pour la commune, faibles nuisances pour ses administrés ». Combien de fois avons-nous entendu : « de chez nous nous ne les verrons pas » . Si il est des communes qui auraient besoin d'un petit apport financier pour boucler un budget parfois très juste, aux vues des comptes de la municipalité de Saint Pardoux Morterolles, ce n'est assurément pas le cas . Nous ne pouvons que féliciter les municipalités précédentes qui ont su valoriser les ressources naturelles de la commune tout en préservant la biodiversité . La vocation de nos petites commune est-elle d'être des machines à cashflow ? Surtout si cela se fait au détriment du bien-être et des intérêts d'administrés de communes voisines pour qui la colère ne fait que s'accroître de jour en jour .

Mme La Préfète nous sommes un petit groupe d'associations du sud creusois qui nous battons pour que soit respecté les droits des citoyens lorsqu'il s'agit d'implantation d'aérogénérateurs par des sociétés privées . Nous aimerions vous rencontrer sous forme de délégations pour vous exposer de manière succincte les points de certains projets sur lesquels nous pensons que la liberté de chacun est bafouée et même parfois les lois de la république transgressées

Dans l'attente de votre réponse veuillez accepter, Mme La Préfète, nos salutations respectueuses .

Jean-Claude CHAMPEYMOND

Président de VITHEC



- PJ
- documentation commerciale Iberdrola pour projet « Champalounat »
  - documentation commerciale VDN pour projet « Maquis »
  - courriel de confirmation de continuation du projet « Champalounat »
  - courriel de confirmation de continuation du projet « Maquis »
  - compte rendu de réunion Iberdrola du 12 avril 2023
  - demande de réunion VITHEC avec participation de l'ensemble des représentants des communes impactées par le projet